

---

GISELLA GRUBER: On va commencer Tijani. On va commencer l'enregistrement, et on va commencer interprétation. S'il vous plaît, Claire et Camilla.

Soyez les bienvenus aujourd'hui sur l'appel AFRALO Règles de procédure ce vendredi 12 septembre à 15 heures UTC.

Sur l'appel, nous avons sur le canal français Fatimata Seye Sylla, Michel Tchonang, et Tijani Ben Jemaa.

Sur la canal anglais, Pastor Peters, Barrack Otieno, et Said Mchangama, [Beran Gillen].

Et nous avons les excuses de Aziz Hilali, et de Didier Kasole.

Du personnel, nous avons Silvia Vivanco, [inintelligible]

Et moi-même Gisella Gruber.

Nos interprètes aujourd'hui sont Claire and Camilla.

Et si je peux vous rappeler s'il vous plaît de bien dire vos noms, non, seulement pour le transcrire, mais également les interprètes afin qu'ils puissent vous identifier sur l'autre canal, et de parler à une vitesse raisonnable pour qu'ils puissent faire une bonne interprétation.

Merci à toi, Tijani.

---

*Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.*

---

TIJANI BEN JEMAA:

Merci beaucoup Gisella.

Donc, bonjour tout le monde.

J'ai quand même une question d'absence, de nombre de participants qui me chagrine beaucoup. Je voudrais demander au personnel si le mailing list comprend effectivement les 14 personnes que j'ai cité. Est-ce que ces 14 personnes ont reçu l'invitation à la téléconférence.

GISELLA GRUBER:

Gisella pour le transcript.

Oui, j'ai bien vérifié les 14 personnes sont bien sur le mailing list.

TIJANI BEN JEMAA:

Et bien, merci beaucoup Gisella.

Donc nous sommes dans les règles et on va commencer notre téléconférence. Bien, vous avez un agenda devant vous. Je vous demande de bien vouloir le lire si vous acceptez cet agenda. Si vous avez des changements, des modifications, s'il vous plaît dites-le avant qu'on commence.

Ne voyant aucune main sur Adobe Connect, et n'écoutant aucune personne qui parle. Je vais considérer que l'agenda est adopté et on va passer au point #3 de l'agenda qui est [inaudible] une question d'organisation.

---

Alors pour les questions d'organisation, nous avons décidé l'autre fois d'avoir un vice-président et un penholder et pour cela deux personnes ont été nommé: Michel comme vice-président et Peters comme penholder. et par la suite Fatimata avait proposé qu'on fasse une permutation de responsabilité entre ces deux personnes, parce que parfois Peters est un infirmier donc il y a des fois il ne pouvait pas participer à une téléconférence à cause de son travail. Donc Fatimata avait dit que pour un tel penholder, elle disait qu'il soit toujours présent. On va peut-être intervertir. A condition bien sûr que les personnes soient d'accord. Peters était d'accord, mais Michel n'était pas d'accord. Donc la permutation n'a pas eu lieu. Donc on garde Michel comme vice-président et Peter comme penholder. Et pour éviter qu'il y ai des jours là où peut-être Peters ne peut pas être présent. On va et je vais vous proposer... c'est ma proposition de prendre Fatimata comme deuxième penholder. Son grand avantage est qu'il est parfaitement bilingue, et pour celui qui va écrire il vaut mieux qu'il écrive dans les deux langues, parce qu'on doit avoir le résultat en deux langues.

Qu'en pensez-vous?

MICHEL TCHONANG:

Qu'on passe aux sessions.

Okay, Fatimata est d'accord. Okay, est-ce qu'il y a des objections à cette proposition? je ne vois aucune objection donc on va faire comme ça et on va continuer.

---

On passe au point #4. C'est le point essentiel de notre téléconférence. C'est l'identification des points à réviser. Nous avons des règles qui gèrent notre travail. Quels sont les points qu'il faut réviser? Moi j'avais proposé plusieurs points lors de la réunion d'ICANN à Londres. Maintenant le groupe de travail, c'est lui qui peut décider. On va décider ensemble quels sont les points sur lesquels on va se pencher maintenant.

Après on va prendre ... on n'appelle ça le mode de procédure AFRALO. On appelle ça principe de fonctionnement.

Nous constatons que le principe de fonctionnement d'AFRALO. On va dire maintenant quels sont les points qui vont nécessiter beaucoup de discussions, sur lesquels il faut qu'on travaille profondément.

Alors je vous écoute.

GISELLA GRUBER:

Tijani!

TIJANI BEN JEMAA:

Oui Gisella.

GISELLA GRUBER:

Excuse-moi de te déranger. Barrack souhaite avoir la parole sur le canal anglais.

---

TIJANI BEN JEMAA:

Oui monsieur.

BARRACK OTIENO:

Bien merci. Ce que je voulais dire c'est que j'étais d'accord avec l'ordre du jour. Je voulais aussi dire que j'étais d'accord avec la proposition pour que Michel soit le président. La proposition que Tijani a faite au début de la téléconférence. D'accord. C'est fini.

TIJANI BEN JEMAA:

Merci Barrack. Je corrige Barrack. Michel vice-président et Peters et Fatimata penholder. Okay?

Merci Barrack.

Alors maintenant ma question est quels sont les points que nous souhaitons discuter/réviser dans nos principes de fonctionnement. Si vous voulez que je commence, je peux. J'ai déjà fait des propositions. Je peux les répéter.

Alors Fatimata, go ahead. Fatimata?

FATIMATA SEYE SYLLA:

Merci Tijani. J'étais en train de rechercher le mail que j'avais envoyé. J'avais envoyé le projet. Il y avait des propositions que j'avais faite. Je crois qu'il y a des points sur lesquels on pouvait partir, si tu les as toujours avec toi.

---

TIJANI BEN JEMAA:                    Merci Fatimata. Je suis désolé, mais je n'ai pas reçu ton mail. Donc je ne sais pas de quoi tu parles. Je suis désolé.

FATIMATA SEYE SYLLA:            Alors le mail ça date de longtemps... Juste après le sommet, quand tu as envoyé le projet d'Europe et de propositions sur la mail list.

Maintenant, je parlais, fallait chercher ça aussi. Okay?

TIJANI BEN JEMAA:                    D'accord. Maintenant, on va mettre sur la table les points à discuter.

FATIMATA SEYE SYLLA:            Il y a avait des points déjà qui étaient discuté. C'est ça que je voulais dire Tijani. Bon, je vais chercher et puis je vais ressortir le point moi-même.

TIJANI BEN JEMAA:                    D'accord merci beaucoup Fatimata.

FATIMATA SEYE SYLLA:            En attendant, peut-être parce que je vais chercher maintenant. Merci.

TIJANI BEN JEMAA:                    Merci. je vois que Beran, elle vient d'entrer dans le Adobe Connect.

Alors j'ai Peters.

---

Peters, please go ahead.

GISELLA GRUBER: Pastor Peters demande qui est le rapporteur pour aujourd'hui? Il demande si c'est lui qui doit être responsable de faire le rapporteur aujourd'hui.

Ça c'est la question de Peters qu'il a envoyé sur le chat d'Adobe Connect.

TIJANI BEN JEMAA: Peters, you are the penholder.

Tu es le responsable, et donc tu prends des notes pour cette réunion.

Alors pour les sujets...

Oui Michel.

MICHEL TCHONANG: Tijani! c'est juste un petit détail. Je pense que il serait souhaitable que lorsque Pastor Peters va s'absenter, qu'on coordonne avec Fatimata.

TIJANI BEN JEMAA: Oui, aujourd'hui les notes c'est lui qui les prend. Et de toute façon ça sera [inaudible] de prendre les notes. De toute façon Fatimata est toujours avec nous. Elle a toujours les notes avec..., mais quand Peters

---

est là, c'est lui prend les notes, c'est lui qui est officiellement en charge des notes. Voilà.

Bien alors, je viens au point à réviser de nos principes de fonctionnement. Alors premièrement, j'avais proposé à Londres qu'on rediscuter à nouveau, parce qu'on avait discuté de ça auparavant de l'affiliation individuel. Pourquoi cette insistance, puisque avant je l'avais proposé et ça été refusé. C'est bien parce que maintenant tous les RALO vont dans le même sens. Tous les RALO veulent avoir des affiliations individuelles. Alors chacun s'est pris d'une manière. Il y a en a qui ont pris ces individus comme membre dans leur RALO. Mais ils n'ont pas le même droit de vote. Dans d'autre RALO, ces individus sont rassemblés dans une ALS spécifique qu'ils appellent ALS des individus. Tout le monde entre dans cette ALS. Donc cette ALS va avoir un vote comme les autres ALS, donc chaque RALO a trouvé sa manière de faire, mais tout le monde va dans le même sens.

Aussi il y a des avantages en cela, parce qu'il y a des gens qu'ont voudraient avoir nous parce qu'ils sont très valeureux, ils ont de bonnes contributions. Ils connaissent bien les choses etc... mais qui n'ont pas d'associations, d'organisations. A laquelle, ils appartiennent. Donc ils ne pourront pas faire partie d'AFRALO, s'ils ne sont pas dans des associations. Donc si on ouvre donc l'affiliation individuelle on va leur permettre de pouvoir être avec nous et de pouvoir contribuer et de pouvoir nous aider à faire ce travail là. Parce que nous avons besoin du maximum de personnes qui contribue. Le plus important ce n'est pas d'avoir 200 ALS. Le plus important c'est d'avoir un nombre d'ALS qui contribue.



---

Maintenant si on accepte l'affiliation individuelle, on va pouvoir avoir une ALS des individus comme ça cette question de vote sera résolue. Et dans laquelle on mettrait toutes les personnes sans affiliation, sans autre affiliation. Voilà, ça c'est le premier point à discuter.

Je vois toujours que ta main est levée Fatimata. Tu veux prendre la parole s'il te plaît.

FATIMATA SEYE SYLLA: Désolé je n'avais pas baissé la main, mais je vais en profiter pour prendre la parole pour dire que moi je suis d'accord pour qu'on ait une ALS réservée aux membres individuelles. Et j'avais même commencé à faire une investigation auprès de Roberto qui avait piloté l'organisation de cet ALS là pour APRALO. Merci.

MICHEL TCHONANG: Je suis peut-être un peu perdu parce que je crois que je n'ai pas toutes les informations. Est-ce qu'il avait déjà été adopté qu'on admettrait des individus comme membre d'ALS?

TIJANI BEN JEMAA: Je n'ai pas compris. Tu peux répéter s'il te plaît.

MICHEL TCHONANG: Je propose que nous puissions créer un groupement qui permettra aux individus admis aux commandes de l'AFRALO en vote pour une voix.

TIJANI BEN JEMAA: C'est l'avantage que d'avoir une ALS pour les regrouper.

MICHEL TCHONANG: Oui... oui. J'ai compris. Mon problème c'est ça. C'est que moi je ne me souvenais pas qu'on avait déjà validé la mission des individus.

TIJANI BEN JEMAA: On l'avait fait avant? je ne m'en rappelle pas.

MICHEL TCHONANG: Non, non. Je me demande si... je sais qu'une fois c'était sur la table. A la question de savoir si on pouvait agréer l'individu comme membre d'AFRALO. Mais comme je l'ai dit lors de l'introduction. Je ne me souviens pas.

TIJANI BEN JEMAA: Justement Michel, le sujet a été mis à discussion. Ça a été refusé à AFRALO. Je ne sais si tu te rappelles. Il y a deux ans je crois.

MICHEL TCHONANG: Oui.

---

TIJANI BEN JEMAA:

Et donc maintenant, tu peux remarquer que j'insiste un petit peu. Je n'insiste pas parce que c'est quelque chose que j'aime beaucoup. Je sais qu'il y a des inconvénients. Par exemple, je peux te donner un inconvénient, qui est un inconvénient majeur. C'est celui du fait qu'un individu qui parle, il y a moins de réserve qu'une personne qui appartient à une ALS. Celui qui appartient à une ALS, il répond aux disciplines de l'ALS. Celui qui individu complément libre. Donc il peut dire ce qu'il veut. Il peut même je ne sais pas... insulter les gens.

Mais une façon dont nous avons dans nos règles, ce qu'il faut faire pour que les gens comprennent ça. Je veux dire quelqu'un qui est dans une ALS est plus contrôlable et mieux des gens qui répondent à des règles, alors que l'individu il ne répond à rien. Voilà, c'est l'un des inconvénients, mais aussi il ne faut pas se priver de l'apport des individus. C'est très important, c'est très bien.

Et nous en avons en Afrique, tu le sais très bien Michel. Il y a des personnes qui sont très valeureuses, qu'on peut peut-être les [?] chez nous pour qu'ils soient membres chez nous, mais il faudra d'abord que le cadre réglementaire soit fait. Et c'est pour cela que je pose la question à nouveau.

Oui Fatimata.

FATIMATA SEYE SYLLA:

Tijani. Excuse-moi, Barrack et Pastor Peters souhaitent prendre la parole sur le canal anglais.

---

TIJANI BEN JEMAA:                   Alors, je donne la parole à Fatimata, puis à Barrack et Pastor Peters.

FATIMATA SEYE SYLLA:           Je veux intervenir sur deux points. D'abord, le point de membre individuel par rapport à la question de Michel. C'est vrai que moi personnellement j'étais contre: qu'on ait des membres pour les raisons que Tijani vient de donner. Mais avec les demandes persistantes des membres individuelles, et également de membres individuels qui participent constamment et qui voudraient vraiment avoir plus de poids. Nous avons pensé, parce que moi personnellement j'ai commencé à faire des investigations pour que ceci puisse être.

Le deuxième point concerne les autres points à réviser. Tijani, Je note les points que j'avais proposés.

TIJANI BEN JEMAA:                   Vas-y!

FATIMATA SEYE SYLLA:           Donc il y a les membres individuels. Deuxième point c'est le poids des votes. Troisième point c'est l'indice de performance. Quatrième point c'est la certification.

C'était les points, et puis j'ai dit aussi un point que j'ai ajouté. Je vais dire en anglais: « peut-être qu'il faudrait regarder le quorum de nos réunions aussi puisque nous sommes 30 ALS».

---

[INCONNU]: C'est qui parle là?

FATIMATA SEYE SYLLA: C'est moi qui parle et Claire a traduit pour nous parce que j'ai lu en anglais. Parce que je disais que sept membres seulement me semblent petit pour prendre une décision dans une réunion ou bien une assemblée générale. Je pense et je vais aussi ajouter que nous devons maintenir le 1/3 du total des membres comme feuilles et non pas donner un nombre fixe comme un nombre d'ALS va crescendo.

Voilà, ce que j'avais à dire.

TIJANI BEN JEMAA: Okay, merci beaucoup Fatimata.

FATIMATA SEYE SYLLA: Donc le cinquième point serait le quorum pour les meetings.

TIJANI BEN JEMAA: D'accord. Je peux répéter pour que tu sois sûr que j'ai tout pris. Donc affiliation individuelle, le vote pondéré, les performances du membre et les indicateurs de performance, la procédure de certification et le quorum.

FATIMATA SEYE SYLLA: Voilà.

TIJANI BEN JEMAA: Le cinquième point que tu viens de citer. Merci beaucoup Fatimata. Maintenant la parole est à Barrack ou Peters. Lequel a demandé la parole le premier?

GISELLA GRUBER: Tijani, c'est Gisella.

D'abord Barrack, et ensuite Pastor Peters aimerait qu'on lise son commentaire qu'il a mis dans le chat, puisqu'il a une très mauvaise connexion.

TIJANI BEN JEMAA: Alors Barrack.

BARRACK OTIENO: Merci beaucoup, je voudrais faire un petit commentaire en ce qui concerne la motion. Je pense que nous devons permettre au plus grand nombre d'institution possible de participer à notre travail, les individus c'est bien aussi mais quel que soit la région dans laquelle nous travaillons, ces individus peuvent nous être utile, donc je ne voudrais pas dire que je ne suis pas d'accord avec ce qui vient d'être dit mais je pense qu'il nous faut nous assurer... je pense que c'est bien que des individus travaillent avec nous. Le problème du vote n'est pas un problème. Je pense qu'il faut s'assurer que les individus participent avec

---

nous à notre travail, sans être obligatoirement au sein d'une ALS. Voilà, c'est le commentaire que je voulais faire.

TIJANI BEN JEMAA:

Merci Barrack, merci beaucoup.

Je viens à Pastor Peters qui a un commentaire sur le chat. Il dit que notre rôle n'est pas de valider, mais de faire des propositions à AFRALO. C'est AFRALO qui décide. Mais Peters, qui est en train de décider? qui est en train de valider? nous sommes en train de mettre sur la table les questions à discuter. Je suis désolé. J'aurai aimé être sur le canal anglais comme ça il n'y a pas de problème d'interprétation, bien que je suis certain de la qualité de Claire et de Camilla. Mais j'ai bien peur qu'il ne comprend pas ce que je dis. J'ai dit que je suis en train d'identifier c'est marqué en anglais dans l'agenda « Identification of issue preview ». Nous sommes en train d'identifier les points à réviser. Nous ne sommes pas en train de les discuter, nous sommes en train de les identifier et nous ne sommes pas en train de décider. Nous sommes en train d'identifier les points à discuter c'est tout. Camilla et Claire essayez d'être dans la traduction.

Qui d'autre veut parler?

GISELLA GRUBER:

Pastor Peters dit qu'il a compris.

- 
- TIJANI BEN JEMAA: Bien.
- MICHEL TCHONANG: Michel veut parler.
- TIJANI BEN JEMAA: Michel s'il te plaît.
- MICHEL TCHONANG: Fatimata essayait de faire quelques propositions sur le sujet. Moi je souhaiterais également qu'on y ajoute les critères de validation ou de caution des nouveaux ALS.
- TIJANI BEN JEMAA: Les cautions de quoi?
- MICHEL TCHONANG: C'est la caution d'AFRALO, puisque c'est pas nous qui décidons. Nous donnons notre [motion], pour permettre à ALAC de viser. Comme nous essayons de mettre en place des outils qui va nous aider surement [?] ces fonctions sans être [?] et tout ça.
- TIJANI BEN JEMAA: Michel, ta connexion est de plus en plus mauvaise. Je t'entends de moins en moins. Si j'ai bien compris tu disais qu'il faudrait qu'on sollicite la caution de l'ALAC. Je crois...



MICHEL TCHONANG: Non, pas ça. J'ai dit qu'au niveau des conditions d'admissibilité des nouveaux ALS, que nous puissions redéfinir [inintelligible] par rapport à cela.

TIJANI BEN JEMAA: J'ai compris, j'ai compris... je vais redire et tu vas me dire si j'ai bien compris. Critères accréditation ou certification des ALS africaines. C'est ça le sujet. Donc il y a un sujet qui a été ajouté: critères de certification des ALS africaines. Très bien merci beaucoup.

Alors Fatimata, tu as toujours la main levée. Alors est-ce qu'il y a d'autres sujets à mettre sur notre agenda? je récapitule. Maintenant j'ai l'affiliation individuelle, le vote pondérée, les performances des membres, et les indicateurs de performance, la dé-certification, le quorum et les critères de certifications des ALS africaines.

Est-ce qu'il y a d'autres sujets que nous souhaitons traiter dans ce groupe de travail de manière à ce que l'on présente à AFRALO une nouvelle version des principes de fonctionnement d'AFRALO?

GISELLA GRUBER: Tijani!

---

TIJANI BEN JEMAA:

Oui Gisella.

GISELLA GRUBER:

Barrack souhaite prendre la parole s'il te plaît merci.

TIJANI BEN JEMAA:

Barrack, vas-y.

BARRACK OTIENO:

Je pense à mon avis qu'il faudrait que l'on souligne le fait qu'en définitive [inintelligible] aura à intégrer des individus, leur donner l'occasion de participer, mais que il ne devrait pas avoir des avantages par rapport au soutien At-Large de notre région. C'est mon commentaire, c'est tout ce que je voulais dire pour l'instant merci.

TIJANI BEN JEMAA:

Merci Barrack, de toute façon, justement là on est en train d'identifier le sujet et quand on va discuter de ce point-là. Il faut mettre le bon garde-fou pour que justement, il n'y ait pas de favoritismes pour l'un ou pour l'autre. Ça c'est la difficulté finalement, puisque nous voulons tirer le profit d'avoir des individus valeureux qui n'ont pas d'ALS et nous ne voulons pas que ça soit quelque chose qui ne soit pas assez honnête, qu'une personne puisse avoir une voix alors que toute une association a une voix de la même manière.

Alors bien, d'autres sujets? Oui Fatimata, s'il te plaît.

FATIMATA SEYE SYLLA: Merci Tijani, en fait, j'ai mis ma question dans Adobe parce que je n'ai pas compris l'intervention de Peters.

TIJANI BEN JEMAA: Je vais te dire ce qu'il voulait dire. Peters avait écrit dans le chat ici il ne faut pas qu'on soit en train de valider, il faudrait qu'on fasse des propositions qu'on propose à AFRALO, c'est AFRALO qui a le pouvoir de décision. Et moi, j'ai répondu en disant personne n'a parlé ni de décisions, ni de validation, nous sommes simplement en train d'identifier des sujets à réviser dans nos principes de fonctionnement. Et Claire et Camilla ont fait un effort de bien traduire, et Peters a dit j'ai bien compris.

FATIMATA SEYE SYLLA: Okay, ça j'avais compris. Je pensais qu'il avait redit autre chose.

TIJANI BEN JEMAA: Non, c'est tout.

FATIMATA SEYE SYLLA: Merci.

---

TIJANI BEN JEMAA:

C'est tout ce que j'ai entendu. Alors d'autres commentaires? D'autres remarques?

Pour votre information, les téléconférences sont juste pour valider les propositions une à une. Le réel travail se fait entre les téléconférences. Aujourd'hui par exemple, nous avons identifié les sujets. A partir, nous allons faire le calendrier. Et à partir de la prochaine téléconférence, on va prendre un sujet qu'on va discuter et il ne faut pas qu'on le discute pendant la téléconférence, déjà qu'on y pense entre deux téléconférences. Et quand on vient aux téléconférences, on vient avec des propositions de texte de manière à ce qu'on puisse compiler ça, trouvez le consensus, etc... c'est comme ça qu'on peut avancer, sinon on ne va pas avancer du tout. N'oubliez pas que nous allons avoir à réviser tous les principes de fonctionnement d'AFRALO.

Donc on a commencé par le plus dur, les sujets qui nécessitent des discussions, et après on va reprendre les règles de principes un à un et on va les passer en revue. Ça sera je pense facile puisque c'est pas des questions de controverse. Les points qui nécessitent beaucoup de discussions. Nous l'avons identifié, on va commencer par ça.

Fatimata, tu as toujours la main levée. Bon, alors s'il n'y a pas d'autres propositions, d'autres sujets à discuter, on passe au point suivant de l'agenda qui est le calendrier. Alors à partir d'aujourd'hui. Je vais vous proposer de faire une téléconférence tous les quinze jours. Pourquoi tous les quinze jours? pour permettre aux différents membres du groupe d'étudier, de réfléchir à la question, de préparer des propositions de textes que nous allons pouvoir discuter pendant la téléconférence, adopter, et modifier ou refuser pour qu'à la fin les

---

penholders puissent nous donner un texte de consensus sur la question. C'est clair. La prochaine téléconférence nous allons essayer d'avoir un texte de consensus sur l'affiliation individuelle. C'est-à-dire que à partir d'aujourd'hui. Chacun d'entre nous va réfléchir à l'affiliation individuelle, va essayer de produire un texte qui va refléter un petit peu ce qu'il pense lui de l'introduction des individus dans AFRALO. Ce qu'il faut faire? sous quelle forme? quels sont les garde-fous à mettre? etc

Donc à la prochaine téléconférence, nous allons avoir un ensemble de texte [?] et les penholders vont essayer de trouver un consensus parmi ces points de vue, et la téléconférence va essayer justement de finaliser le consensus et de trouver la bonne compilation de texte, pour avoir un texte qui reflète le point de vue de la majorité. Donc à la prochaine téléconférence, le sujet serait l'affiliation individuelle. Alors une téléconférence tous les quinze jours. On ne va pas superviser ce travail là parce que moi je pense qu'il ne faut pas qu'on reste sur ce sujet-là plus que 2015. Donc l'ICANN 2015, il faudrait qu'on ait quelque chose de statut finalisé qui serait approuvé par AFRALO. Et par la suite, on va installer les mesures de l'ALAC. Ça semble un peu long une année, un mois ou trois mois. Ça semble un peu long, mais comme nous serons ensemble toutes les deux semaines. Ça ne fait pas beaucoup de téléconférence par mois, ça ne fait que deux par mois. Et ces sujets-là vont nécessiter beaucoup de discussions. Il n'y a pas unanimité sur ces questions-là. Il va y avoir beaucoup de discussions. Peut-être qu'on va être obligé de discuter un sujet plusieurs fois.

Fatimata, tu as la parole.

---

FATIMATA SEYE SYLLA: En fait, tu as répondu à la question que j'avais posée. Je demandais si après décision de chaque point, après qu'on ait fait la compilation finalisée en [inintelligence] à AFRALO le plus tôt pour décision. Ou est-ce que on attend de tout terminer?

TIJANI BEN JEMAA: Merci beaucoup Fatimata. De toute façon, on va avoir un update chaque réunion mensuelle de l'AFRALO. On va faire le point du travail du jour. Et on va dire à la téléconférence mensuelle ce que nous avons fait. Bien sûr, le fait de discuter durant la téléconférence [inintelligible] s'il y a rejet de la majorité des membres d'AFRALO sur ce point-là. Donc on va avoir un feedback qui va nous permettre justement de corriger le tir pour ne pas rester dans le flou jusqu'à la fin.

Le travail du groupe va continuer comme j'ai dit point par point, et de toute façon nous sommes obligé de donner un rapport verbal à la téléconférence mensuelle. Et d'ici là on va voir le pouls, la réaction des membres d'AFRALO.

La décision formelle officielle cela affecte tout le principe de fonctionne, mais nous avons l'intelligence pour corriger au fur et à fur si on remarque que les membres d'AFRALO ne vont pas dans le même sens que nous même.

Michel.

---

MICHEL TCHONANG:

Merci Tijani, merci vraiment pour ces éclaircissements. Je voulais proposer également que si on fait des délais pour nos travaux parce que si nous partons sur la base que chaque deux semaines il y a une téléconférence. Je voudrais à partir des délais que nous puissions également nous prescrire les délais de rigueurs par rapport au traitement d'un sujet, sinon nous risquerons de passer beaucoup de temps sur un seul sujet.

Moi ma question c'est surtout par rapport au timing. C'est très important pour évoluer.

TIJANI BEN JEMAA:

Merci Michel, tu as raison. Donc moi j'ai donné le deadline pour la fin des travaux, mais pour chaque sujet j'ai bien peur que si on le fait on va peut-être [inintelligible], parce qu'il y a des sujets sur lesquels on va pouvoir avancer vite, et il y a d'autres points qui mettent du temps à [inintelligible] et arriver à un consensus, on va prendre du vent. Donc moi je préfère avoir « hard stop », je préfère l'avoir pour la fin des travaux de ce groupe et non pas pour la fin des discussions de chaque mois. Comme je l'avais dit on peut avoir un point qui ne comptera qu'une téléconférence. Si on compte que nous sommes d'accord, nous sommes d'accord tout va bien. On va entamer la discussion sur le point suivant.

Pour d'autres points du va voir, on va avoir plusieurs téléconférence, plusieurs fois. On va avoir plusieurs textes, on va modifier, il va y avoir quelqu'un qui va dire la virgule ici n'est pas bonne parce que vous avez

---

changé les avis sont très partagés. Sur certains points, les avis sont très partagés. Est-ce que j'ai répondu à ta question?

Bon tu demandes toujours la parole Michel?

MICHEL TCHONANG: En fait, la réponse c'est au niveau de la mythologie, mais la dernière préoccupation c'était le délai par rapport au travail globalement. Par exemple, on peut se dire quelle est la durée de vie de notre groupe de travail pour être précis. Voilà.

TIJANI BEN JEMAA: C'est exactement, ce que j'avais dit tout à l'heure. Il ne faut pas que notre travail dépasse l'année 2015. Donc le « hard stop » sera décembre 2015. Mais décembre 2015, ce n'est pas la fin de nos travaux, c'est l'adoption par AFRALO des nouveaux principes de fonctionnement.

Tu es d'accord là-dessus?

MICHEL TCHONANG: Oui.

TIJANI BEN JEMAA: Fatimata, s'il te plaît.



---

FATIMATA SEYE SYLLA: C'est pour parler sur le point de Michel. Je pense que par rapport à cette [inintelligible] Tijani, mais sur un point donné. Je pense quand même que ça serait bon de mettre en ligne: De dire par exemple sur ce point-là on ne va pas faire plus de deux mois.

TIJANI BEN JEMAA: Voilà ce qu'on peut dire.

FATIMATA SEYE SYLLA: Sinon c'est quelque chose qui risque de se faire, parce que en tant que groupe de travail notre focus va être... on va faire tout un procédé parce que qu'on part du point 1, on est arrivé au point 4 ou 5 par exemple, et quelqu'un va revenir encore sur le point 1 pour dire « non, non... moi je ne suis pas d'accord sur ça etc » à ce moment on ne va jamais s'en sortir. [inintelligible] l'habitude de faire d'ailleurs avec les [inintelligible] qu'on essaie de mettre enfin un période de commentaire. Pour chaque point, il est vrai que le dernier point on pourra avoir des difficultés si on compte le nombre de semaines, ça fait 12 semaines, ça fait 3 mois. Le dernier point peut justement ne pas avoir ce délai de deux mois par exemple. Mais je pense que on peut être sur un premier point, le troisième point, le quatrième point, puis au cinquième point et on nous fait retourner en arrière pour rediscuter le premier point. On ne va jamais terminer. On veut terminer avant la fin de l'année, c'est ça?

TIJANI BEN JEMAA: Oui,

FATIMATA SEYE SYLLA: Voilà, fin de l'année 2015 tu as dit? donc on peut fixer le délai Tijani.

TIJANI BEN JEMAA: Oui,

FATIMATA SEYE SYLLA: C'est-à-dire pour chaque point, on ne revient pas sur le point après trois mois, ou après mois par exemple.

TIJANI BEN JEMAA: Merci Fatimata, j'ai compris ton souci. Mais pour moi ton souci n'en es pas un, parce que moi je ne permet pas qu'on revienne à une question si on a déjà eu le consensus là-dessus, et on a rédigé le texte, pour moi c'est fini, on ne revient pas qu'on a discuté, qu'on a eu le consensus et le texte.

On ne passe pas au point suivant si on n'a pas le consensus sur le texte. On peut observer le texte qu'il n'y a pas de consensus, donc on dit ce point-là ne va être changé parce qu'on n'a pas de consensus là-dessus, mais il y a autre chose qu'on peut faire aussi si vous être à cheval sur les dates. On peut dire qu'aucun point ne peut prendre plus de trois téléconférences. Trois téléconférences ça fait quatorze fois deux.

MICHEL TCHONANG: Ça fait un mois et demi.

---

TIJANI BEN JEMAA:

Ça fait un mois et demi voilà. On peut dire que la discussion d'un point ne peut dépasser trois téléconférences. Au bout de la troisième téléconférence, si on n'a pas de consensus, on peut déclarer que ce point suspendra s'il n'y pas de consensus, puis on passe au suivant.

Alors je répète, il ne faut pas permettre de revenir à un point sur lequel on a eu un consensus. De toute façon, notre travail va se faire absolument par consensus, on ne va jamais avoir recourt à un vote. Il faudrait qu'on explique et qu'on comprenne ce que les gens disent. Il faudrait que chacun donne son point de vue. C'est celui a le point de vue le plus convaincant, et bien c'est celui-là qui sera retenu. Et donc, il faudrait que les gens soient d'accord. Parfois le point de vue était convaincant, mais les autres ils ont quelque chose dans la tête qui leur fait leur point de vue comme étant pas logique.

Donc ce n'est pas parce que je veux dire qu'il n'y pas de consensus. Et ça peut arriver, j'espère que ça ne va pas arriver dans notre groupe, c'est arrivé dans plusieurs autres groupes voilà.

Est-ce que vous êtes d'accord sur cette méthodologie? je vois que Fatimata est d'accord.

Aziz est sur Adobe Connect. Il est en train d'écrire dans le chat. Aziz ne peut pas parler, il propose qu'un document soit écrit et qui peut être la base de la discussion.

Bien sûr, Aziz comme tu viens d'arriver. C'est pour cela que tu dis cela. J'avais dit au départ que les téléconférences ce n'est pas le lieu

---

rédaction. C'est un lieu de compilation. C'est un lieu de consensus. Entre deux téléconférences chacun d'entre nous va produire du texte. Tous les membres, pas les penholders, celui qui a une idée, il l'écrit et présente un texte. Et ça va se faire sur la liste entre les deux téléconférences. Arrivé à la téléconférence, on a un ensemble de texte. C'est les penholders qui vont essayer de le compiler, s'ils essayaient de trouver un consensus parmi ces points de vue. Ça veut dire que téléconférence sera plus courte, je serais toujours là, on va avoir un texte de consensus très facilement si on n'arrive pas à avoir cela. On va rediscuter la question de la téléconférence. Chacun donne les arguments, et si on arrive à voir un consensus durant la téléconférence ou non. Sinon, on demande aux différentes parties de présenter des textes à nouveaux en fonction de ce qui a été discuté ainsi de suite jusqu'à ce qu'on arrive à consensus. Tout cela ne peut pas durer plus trois téléconférence par sujet. Et tout, la révision du principe de fonctionnement ne doit pas dépasser la fin 2015.

Voilà Aziz, est-ce que j'ai répondu à ta question? le document général qui traite de tous les points s'adapte au nouveau principe de fonctionnement Aziz. Là ce qu'on a fait aujourd'hui, c'est qu'on a identifié les points qui vont nous prendre du temps parce que les autres points du principe de fonctionnement ; ça va être on garde quelque chose, on change la virgule, ou la date n'est pas la bonne etc... mais les points qui vont nécessiter beaucoup de temps et beaucoup de discussions sont ceux que nous avons identifié aujourd'hui. Une fois, on a eu un texte pour chacun de ces points-là. Et une fois on a eu un texte pour chacun de ses points-là. On va reprendre les principes de fonctionnement, on va refaire une nouvelle [inintelligible] en fonction

---

des points qui ont déjà été discutés, et sur lesquels on a eu des consensus, qu'on va intégrer dans les principes et on va prendre les autres points. Comme j'ai dit ça va être facile, ça va être juste une validation ou une mise à jour.

C'est bon Aziz? est-ce qu'il y a d'autres commentaires? Bien sûr, pour la question de Silvia, bien sûr, qu'on a utilisé le Wiki. Les discussions sur les [inaudible] sont nécessaires parce que on peut mettre des choses sur Wiki les gens ne vont pas sur [Wiki], si les gens reçoivent un lien avec des textes de propositions ; ça va les inciter à réagir. C'est comme ça qu'on va avoir la discussion sur la liste entre les deux téléconférences. Avant le début de la téléconférence, on va avoir le Wiki update. Tout va être mis sur le Wiki. Et de toute façon, on demande toujours aux gens de revenir au Wiki. Parce que sur Wiki, vous allez avoir tout. Sur la mailing list, vous allez avoir un mail, et les autres mails vous ne les avez pas devant vous. Par contre quand vous avez le Wiki, ce qui va contenir toutes ces réactions... donc il vaut mieux travailler sur le Wiki. Mais toujours est-il qu'il faut toujours chaque nouvelle proposition. Même si on vous rappelle sur Wiki, s'il vous plaît faites la supprimer sur [inaudible] de manière à inciter les gens à répondre ou à réagir ou à donner leur point de vue d'une autre manière. Tout à fait, je suis d'accord pour que le Wiki soit le lieu de notre travail.

Alors Barrack, thank you.

Okay, Said dit qu'il était coupé et que maintenant il est sur Adobe Connect. Mais Said est sur un site, si tu nous entends, tu peux faire tes contributions sur le chat. Est-ce qu'il y a d'autres remarques?

---

Oui Aziz, je sais que on peut avoir ça mais faudrait que cette fonctionnalité soit faite pour tous les membres. Moi je préfère quand tu reçois une notification, moi je le reçois tous les jours. Parfois je ne vais, parce que je suis occupé, je suis pressé etc... par contre si je reçois un mail je vais le lire et là même si je ne fais rien à l'instant même ; cela va me rester dans la tête et je vais revenir pour répondre. L'expérience que j'ai eu sur le nouveau groupe était très bonne. Si vous préférez travailler sur Wiki, je n'ai pas de problèmes. L'essentiel c'est de nous informer que vous avez fait une post sur Wiki. Okay?

Alors pour la méthodologie, est-ce qu'on est d'accord? le calendrier dont il est clair. Nous allons avoir un travail qui va durer au maximum jusqu'à la fin de l'année 2015. On va avoir des téléconférences toutes les deux semaines. Chaque point va normalement se discuter dans une téléconférence, mais si on n'arrive pas à un consensus, on peut revenir au même point lors de la prochaine téléconférence. Mais de toute façon, on ne discute un même point plus de trois fois. L'essentiel c'est de travailler entre les téléconférences. Si vous voulez qu'on gagne le temps. C'est entre les téléconférences qu'il faut travailler.

Alors les contributions sur le mailing list et sur le Wiki, chacun est libre de faire comme il veut mais moi je propose que même ceux qui font une contribution sur Wiki envoient un mot sur la liste en disant j'ai contribué sur le Wiki. Comme les gens vont et voient, et peut-être réagissent.

GISELLA GRUBER:

Tijani! Gisella pour le transcript.

TIJANI BEN JEMAA:                   Oui.

GISELLA GRUBER:                   Juste pour vous dire si vous allez sur la page des règles de procédures AFRALO, en bas de la page, vous avez l'option de suivre la page. C'est-à-dire que chaque fois qu'une modification sera faite à la page, vous aurez donc la notification. Je dois vérifier avec Ariel ou peut-être le service technique. Je ne sais pas si c'est quelque chose qui se fait automatiquement, mais il y a cette option de pouvoir suivre une page.

TIJANI BEN JEMAA:                   C'est exactement ce qu'a proposé Aziz. Et ma réponse à cette suggestion est que je sais que c'est quelque chose qui se fait, ça peut se faire, seulement il faut activer cette fonctionnalité pour tous les membres je ne sais pas si... je pense que c'est le service technique qui le fait parce que je ne l'ai jamais fait moi-même.

C'est le dernier point. C'est vrai que quand on reçoit la notification, si je suis pressé ou d'autre chose à faire, je lis la notification, que ce soit un mail avec un texte dedans que je lis et même si je ne réponds pas tout de suite, je l'ai dans la tête et je suis obligé de revenir.

Bon, je suis peut-être archaïque, et l'ancienne génération [inaudible] pour moi. Je pense que si les gens préfèrent ne pas envoyer de mails, au moins qu'ils le disent par un mail qu'ils ont publié sur le Wiki et on va

---

essayer de voir si on peut activer cette fonctionnalité de suivre la page pour tous les membres de ce groupe.

GISELLA GRUBER: Nous allons en effet prendre ceci comme exemple à poursuivre et on reviendra vers le mailing list pour vous dire ce qu'il en ait. Si les membres doivent le faire individuellement ou le service technique peuvent le faire pour vous. Merci.

TIJANI BEN JEMAA: Merci beaucoup Gisella.

Barrack qu'est-ce qui se passe? il a mis un sens interdit. Est-ce qu'il est parti? parce que je lis ça réaction sur le chat...

GISELLA GRUBER: Il dit qu'il encore là.

TIJANI BEN JEMAA: Okay, parce que je vois aussi le sens interdit qu'il a mis dans votre nom, je ne sais pas ce qu'il veut dire. Alors bien, est-ce qu'il y a d'autres commentaires?

Oui, je vois Gisella. Gisella tu as ta main levée?

GISELLA GRUBER: Non.



TIJANI BEN JEMAA: Non, ne quite pas Fatimata, nous allons partir tous du moment qu'il n'y a pas d'autres commentaires. Il est déjà 4h30. Je vous remercie pour avoir participé. Je pense ça a été une téléconférence productive. Et l'essentielle je répète il faut travailler sur les listes avant de venir à la téléconférence. La prochaine fois, nous allons avoir votre travail sur l'affiliation individuelle. Chacun doit préparer quelque chose et l'envoyé sur le Wiki ou sur les deux pour que la prochaine téléconférence on n'ait pas à écrire. La téléconférence n'est pas faite pour écrire. Elle est faite pour discuter résoudre les problèmes. Merci beaucoup. Merci à tout le monde et à la prochaine. Le jour exacte de la prochaine téléconférence ça va être un vendredi comme aujourd'hui, pas le prochain vendredi, mais le vendredi d'après et ça va être à la même heure.

FATIMATA SEYE SYLLA: Merci Tijani, merci tout le monde. Bye bye. Merci Gisella, Silvia, Claire, Camilla.

GISELLA GRUBER: Merci tout le monde, je tiens donc à confirmer le vendredi 26 septembre à 15 heures UTC. Nous allons vous envoyer une petite invitation. Merci.

TIJANI BEN JEMAA: Merci beaucoup Gisella. Bye bye.

MICHEL TCHONANG: Bonne journée et au revoir.

FATIMATA SEYE SYLLA: Au revoir, bon weekend.

GISELLA GRUBER: La réunion est à présent terminée. Nous allons déconnecter toutes les lignes. Merci d'avoir participer.

**[FIN DE LA TRANSCRIPTION]**